



**RANDONNEE GOURMANDE ET P'TITE RANDO  
VILLAGE DU DIMANCHE 20 MAI / GOUDELIN**

**REGLEMENT ET INSCRIPTION**

**Chaque participant s'engage à :**

- respecter le code de la route.
- suivre les instructions des organisateurs.
- suivre le parcours fléché.
- respecter les propriétés privées traversées et les voies communales ou départementales.
- respecter l'environnement : tout jet ou dépôt d'emballage, de papier ou autres éléments sont interdits.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liées au non-respect du présent règlement.

L'inscription à la manifestation vaut acceptation du présent règlement qui sera affiché au départ de la manifestation.

Les mineurs seront sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

Les organisateurs sont couverts pour la manifestation auprès de **Groupama Assurances**.

Des bénévoles seront présents en amont des carrefours présentant un danger.

Une équipe de secouristes sera présente durant la randonnée.

Tout le personnel sécurité sera muni du répertoire téléphonique d'urgence.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation ou de modifier le parcours si les circonstances l'exigent.

**Fiche d'inscription à envoyer à : Mr Houdayer Sébastien, 11 rue de Kerallec, 22290 Goudelin - Règlement par chèque à l'ordre de : amicale laïque de Goudelin**

**Randonnée gourmande : 12€ / adultes, 6€ / enfants -12 ans**

**P'tite rando village : 3€ à partir de 3 ans.**

<i>Je sousigné(e) :</i>	<u>Rando gourmande :</u> Nombre d'adulte(s) :..... Nombre d'enfant(s) :.....	<i>Adresse :</i>	<b><u>Déclare avoir pris connaissance du règlement</u></b>	<i>Signature :</i>
	<u>P'tite rando village :</u> Nombre de participants :.....			



**RANDONNEE GOURMANDE ET P'TITE RANDO  
VILLAGE DU DIMANCHE 20 MAI / GOUDELIN**

**REGLEMENT ET INSCRIPTION**

**Chaque participant s'engage à :**

- respecter le code de la route.
- suivre les instructions des organisateurs.
- suivre le parcours fléché.
- respecter les propriétés privées traversées et les voies communales ou départementales.
- respecter l'environnement : tout jet ou dépôt d'emballage, de papier ou autres éléments sont interdits.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liées au non-respect du présent règlement.

L'inscription à la manifestation vaut acceptation du présent règlement qui sera affiché au départ de la manifestation.

Les mineurs seront sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

Les organisateurs sont couverts pour la manifestation auprès de **Groupama Assurances**.

Des bénévoles seront présents en amont des carrefours présentant un danger.

Une équipe de secouristes sera présente durant la randonnée.

Tout le personnel sécurité sera muni du répertoire téléphonique d'urgence.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation ou de modifier le parcours si les circonstances l'exigent.

**Fiche d'inscription à envoyer à : Mr Houdayer Sébastien, 11 rue de Kerallec, 22290 Goudelin - Règlement par chèque à l'ordre de : amicale laïque de Goudelin**

**Randonnée gourmande : 12€ / adultes, 6€ / enfants -12 ans**

**P'tite rando village : 3€ à partir de 3 ans.**

<i>Je sousigné(e) :</i>	<u>Rando gourmande :</u> Nombre d'adulte(s) :..... Nombre d'enfant(s) :.....	<i>Adresse :</i>	<b><u>Déclare avoir pris connaissance du règlement</u></b>	<i>Signature :</i>
	<u>P'tite rando village :</u> Nombre de participants :.....			